



MUNICIPALITÉ DE VAL-ALAIN

APPEL D'OFFRES

Réfection du 4^e rang – Phase 2

La municipalité de Val-Alain demande des soumissions pour des travaux de réfection du 4^e rang sur une longueur approximative de 545 mètres. Les travaux de réfection consistent notamment à excaver la structure de voirie existante sur 670 mm et à disposer des matériaux en surplus, à préparer les surfaces, à procéder au remplacement de quatre ponceaux en tranchée transversale, à fournir et à mettre en place la sous-fondation et la fondation, à fournir et à installer une couche unique de revêtement bitumineux, à faire une recharge des accotements, à faire le prémarquage et finalement à réparer les arrières au besoin.

Les documents de soumission ainsi que tous les renseignements peuvent être obtenus dès le 10 mars 2020 sur le Système électronique d'appel d'offres SÉAO à l'adresse internet suivante : www.seao.ca.

Les soumissions doivent être transmises au bureau municipal de la municipalité de Val-Alain, situé au 648, rue Principale à Val-Alain avant 11 h 00, heure locale, le 31 mars 2020 et elles seront ouvertes au même endroit, le même jour et à la même heure.

La municipalité de Val-Alain ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et se réserve également le droit de retrancher, à sa convenance, certaines parties du contrat.

Le 10 mars 2020

Madame Claudia Daigle, directrice générale